

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2216

11 septembre 2008

SOMMAIRE

Acheron Portfolio Corporation (Luxembourg)	106357	Hemingway & Partners S.A.	106360
Acmar Systems S.A.	106325	HWL Finance S.A.	106360
AI Global Investments S.à r.l.	106355	HWL Finance S.à r.l.	106360
Alimak Hek HoldCo S.à r.l.	106324	iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l.	106348
Alpha Diamond S.A.	106335	Karnagy Electronics Sàrl	106343
Alpha Diamond S.A.	106335	La Marraïne Holding S.A.	106357
Antko Management S.à r.l.	106323	La Surveillance Luxembourgeoise S.A. ..	106350
Ascenseurs Luxembourg S.A.	106351	LBBW Luxembourg S.A.	106358
Begolux S.A.	106322	Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR	106355
BPB Luxembourg S.A.	106351	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	106355
B.T. Gen S.A.	106326	LRI Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A.	106358
Canna Luxembourg S.à r.l.	106324	Luxembourg Trading Finance S.à r.l. ...	106347
Canna Luxembourg S.à r.l.	106325	Lys Finance S.A.	106323
Cavendish Square Investments S.à r.l. ..	106326	NGPMR Lux II S.à r.l.	106347
CNA Corporation S.A.	106343	Nord Invest S.A.	106334
Cofir S.A.	106358	Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l.	106350
DHCRE II HoldCo II S.à r.l.	106350	Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l.	106351
DH French Light Industrial S.à r.l.	106348	Pétange-Immo S.à r.l.	106322
DH ProjectCo 3 S.à r.l.	106343	Plymouth HoldCo S.à r.l.	106356
Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A.	106322	Portfolio West	106324
Emmegi S.A.	106368	Reluxco International S.A.	106356
Essedue Group S.A.	106359	Saddlers International Participations S.A.	106357
EuroInfra S.A.	106358	SITE (Euro) No 1 S.à r.l.	106326
Euro Shipping Line S.A.	106357	SITE (Euro) No 2 S.à r.l.	106335
FFF Holding S.A.	106360	Son Vida S.A.	106359
First Industrial S.A.	106334	Spotify Technology S.à r.l.	106356
Fortis Private Real Estate Services S.A. ..	106347	SuDel Invest S.à r.l.	106334
GLH Shipping S.A.	106368	SWIP Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ...	106351
Golden 8 Media Group SA	106323	T5 S.à r.l.	106356
Goldman Sachs Developing Markets Real Estate SCA	106348	Tailored Service Holding S.A.	106325
Grand Ocean S.A.	106368		
GSCP Sigma (Lux) S.à r.l.	106347		
Haladin S.A.	106359		
Header Holding S.A.	106334		

Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 65.837.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 23 avril 2008:

Cinquième résolution

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur Monsieur Charles-Louis ACKERMANN, demeurant allée de la Poudrerie, L-1899 Kockelscheuer.

Son mandat viendra à l'expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Le conseil d'administration se compose dorénavant de MM. Charles-Louis ACKERMANN, René CLOSTER, Frank HALMES, Nico SCHAEFFER et Lucien SCHUMMER.

Sixième résolution

L'assemblée reconduit le mandat du réviseur d'entreprises BDO Compagnie Fiduciaire ayant son siège social à 2, avenue Charles De Gaulle, L-2013 Luxembourg, pour le terme d'une année. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Pour extrait conforme

Par mandat

Hans-Jörg STRAUSS

Référence de publication: 2008110645/2310/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07570. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Pétange-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4732 Pétange, 14, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 130.936.

En date du 1^{er} avril 2008, Monsieur Emmanuel BASTIEN, associé au sein de la société PETANGE-IMMO a cédé la totalité des parts sociales qu'il détenait et cela sans contre partie aucune à Madame Patricia CLEMENTZ.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETANGE-IMMO S.à r.l.

Patricia CLEMENTZ

Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le

Référence de publication: 2008110649/7879/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2008, réf. LSO-CT12082. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Begolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, route de Holzem.
R.C.S. Luxembourg B 84.415.

Le bilan au 31/12/2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mamer, le 31/07/08.

Signature

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008110876/1611/14.

Enregistré à Diekirch, le 8 août 2008, réf. DSO-CT00082. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080129013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Golden 8 Media Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Z.I. Am Bruch.
R.C.S. Luxembourg B 109.207.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juillet 2008

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Alain PIERRARD de son mandat d'administrateur délégué à la gestion journalière.

Pour extrait sincère et conforme
GOLDEN 8 MEDIA GROUP SA
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008110651/1488/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Lys Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 105.365.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 août 2008

En remplacement de Monsieur André WILWER.T, administrateur démissionnaire, Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 19 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour LYS FINANCE S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008110658/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10730. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Antko Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 122.378.

Extrait des décisions prises en date du 05 août 2008 par le Conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, avec effet au 1^{er} août 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2008.

Pour ANTKO MANAGEMENT S.A R.L.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008110789/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10538. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Portfolio West, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 114.479.

EXTRAIT

Il a été décidé lors de la réunion du Conseil d'administration, en date du 21 juillet 2008, de nommer Président du Conseil d'administration, l'administrateur de catégorie B, Monsieur Marcel STEPHANY.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008110680/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05515. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Alimak Hek HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 9.801.100,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 123.798.

Constituée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 10 janvier 2007, acte publié au Mémorial C no 467 du 28 mars 2008, modifiée par-devant M^e Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2007, acte publié au Mémorial C no 1371 du 5 juillet 2007, modifiée par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, susmentionné, en date du 21 janvier 2008, acte publié au Mémorial C no 1002 du 24 avril 2008, modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Jean-Joseph Wagner, susmentionné, en date du 10 juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1741 du 15 juillet 2008.

Le bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alimak Hek Holdco S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008110707/1649/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10365. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Canna Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 104.357.

Constituée par devant M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Luxembourg), en date du 19 novembre 2004, acte publié au Mémorial C no 121 du 9 février 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Canna Luxembourg, S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008110708/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11281. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Canna Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 104.357.

Constituée par devant M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Luxembourg), en date du 19 novembre 2004, acte publié au Mémorial C no 121 du 9 février 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Canna Luxembourg, S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008110710/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11278. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Acmar Systems S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 91.854.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Robert Jan Schol / Paul van Baarle

Director / Director

Référence de publication: 2008110711/805/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11250. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Tailored Service Holding S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 106.650.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, les actionnaires ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

- Le commissaire Madame Carole Cahen est remplacée par Monsieur Robert Becker, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
 - Monsieur Laurent Wallenborn, demeurant professionnellement à L-6492 Echternach, 2, rue Thoull, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Robert Becker, démissionnaire.
 - Les mandats du commissaire aux comptes et du nouvel administrateur viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2009.
 - Les mandats d'administrateurs de Messieurs Thierry Hellers et Gernot Kos, demeurant tous les deux professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, sont confirmés.
 - Le siège social est transféré avec effet immédiat au L-1273 Luxembourg, 19, rue de Luxembourg, le 28 juillet 2008
- Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008110781/7262/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09181. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

B.T. Gen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 121.290.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110716/6341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11048. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Cavendish Square Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 115.005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110717/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11018. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

SITE (Euro) No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 141.062.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the eighth of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

Strategic Infrastructure Trust of Europe (EUR) SICAV-SIF, a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138 814, here represented by, Mr. Arno Van Poeyer, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 8, 2008 in Luxembourg.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name SITE (Euro) No 1 S. à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand

Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at fourteen thousand euro (EUR 14,000) represented by fourteen thousand (14,000) shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A share register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers, shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

Thereupon, Strategic Infrastructure Trust of Europe (EUR) SICAV-SIF, prenamed and represented as stated here-above, declare to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all fourteen thousand (14,000) shares by contribution in cash, so that the amount of fourteen thousand euro (EUR 14,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Phil Garling, manager, born on 8 October 1953 in Sydney (Australia), with professional address at Level 13, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australia;

- Mr Rob Gregor, manager, born on 29 May 1969 in Griffith (Australia), with professional address at 4th floor Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX United Kingdom; and

- Mr Bart Zech, manager, born on 5 September 1969 in Putten (the Netherlands), with professional address at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set in L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Strategic Infrastructure Trust of Europe (EUR) SICAV-SIF, une société constituée et régie selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 138.814, ici représentée par Monsieur Arno Van Poeyer, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 août 2008 à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SITE (Euro) No 1 S. à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à quatorze mille euros (EUR 14.000), représenté par quatorze mille (14.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des parts sociales sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Strategic Infrastructure Trust of Europe (EUR) SICAV-SIF, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les quatorze mille (14.000) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de quatorze mille euros (EUR 14.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Phil Garling, gérant, né le 8 octobre 1953 à Sydney (Australie), avec adresse professionnelle au 13^{ème} niveau, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australie;

- M. Rob Gregor, gérant, né le 29 mai 1969 à Griffith (Australie), avec adresse professionnelle au 4^{ème} étage, Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX Angleterre;

- M. Bart Zech, gérant, né le 5 septembre 1969 à Putten (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. van Poeyer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 18 août 2008, LAC/2008/34190. — Reçu soixante-dix euros Eur 0,5% = 70,00.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008110845/5770/407.

(080128829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Nord Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 67.013.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110721/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07464. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Header Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 45.470.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110725/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07409. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

First Industrial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 10, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 13.006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110727/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09287. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

SuDel Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 98.995.

Constituée par-devant M^e André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 février 2004, acte publié au Mémorial C no 328 du 23 mars 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 octobre 2004, acte publié au Mémorial C no 1080 du 27 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SuDel Invest S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008110960/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10460. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Alpha Diamond S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 31.262.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110728/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09274. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Alpha Diamond S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 31.262.

Les Comptes Consolidés au 31 décembre 2006, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110729/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09276. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

SITE (Euro) No 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 141.061.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the eighth of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

SITE (Euro) No 1 S. à r.l., a company incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 12-14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, here represented by, Mr Arno Van Poeeyer, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 8, 2008 in Luxembourg.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name SITE (Euro) No 2 S. à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at fourteen thousand euro (EUR 14,000) represented by fourteen thousand (14,000) shares in registered form with a par value of 1 euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A share register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers, shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription-payment

Thereupon, SITE (Euro) No 1 S. à r.l., prenamed and represented as stated here-above, declare to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all fourteen thousand (14,000) shares by contribution in cash, so that the amount of fourteen thousand euro (EUR 14,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Phil Garling, manager, born on 8 October 1953 in Sydney (Australia), with professional address at Level 13, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australia;

- Mr Rob Gregor, manager, born on 29 May 1969 in Griffith (Australia), with professional address at 4th floor Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX United Kingdom; and

- Mr Bart Zech, manager, born on 5 September 1969 in Putten (the Netherlands), with professional address at 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set in L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SITE (Euro) No 1 S. à r.l., une société constituée et régie selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12-14 rue Léon Thyès, L-2626 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, ici représentée par Monsieur Arno Van Poeyer, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 août 2008 à Luxembourg.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SITE (Euro) No 2 S. à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à quatorze mille euros (EUR 14.000), représenté par quatorze mille (14.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des parts sociales sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - libération

SITE (Euro) No 1 S. à r.l., représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les quatorze mille (14.000) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de quatorze mille euros (EUR 14.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Phil Garling, gérant, né le 8 octobre 1953 à Sydney (Australie), avec adresse professionnelle au 13^{ème} niveau, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australie;

- M. Rob Gregor, gérant, né le 29 mai 1969 à Griffith (Australie), avec adresse professionnelle au 4^{ème} étage, Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX Angleterre;

- M. Bart Zech, gérant, né le 5 septembre 1969 à Putten (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. van Poeyer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 18 août 2008, LAC/2008/34191. — Reçu soixante-dix euros Eur 0,5% = 70,00.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008110846/5770/407.

(080128820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

CNA Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 90.341.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008110730/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07538. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Karnagy Electronics Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 13, rue Kalchesbruck.
R.C.S. Luxembourg B 106.128.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 25 août 2008.

POUR COPIE CONFORME

Roger ARRENSDORFF

Notaire

Référence de publication: 2008110731/218/13.

(080128191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

DH ProjectCo 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 128.128.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first day of the month of July.
Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared DHC Luxembourg V S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under Luxembourg law, having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B123613, represented by Maître Toïnon Hoss, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 17th July 2008, being the sole shareholder and holding all eleven thousand three hundred and forty (11,340) Class A Shares and one thousand two hundred and sixty (1,260) Class B Shares issued by DMJ S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 23rd April 2007 by deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The sole shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The item on which a resolution is to be passed is as follows:

(A) Change of name of the Company into "DH ProjectCo 3 S.à r.l." and consequential amendment of article 1 of the articles of association of the Company.

(B) Reclassification of all shares into ordinary shares without classes so that the issued share capital of twelve thousand six hundred Euro (€12,600) is represented by twelve thousand six hundred (12,600) shares of a nominal value of one Euro (€1) each, consequential amendment of article 5 to read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand six hundred Euro (€ 12,600) divided into twelve thousand six hundred (12,600) Shares, each a par value of one euro (€ 1).

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association. Any available share premium shall be distributable."

(C) Amendment of article 13 by amending article 13.5 as follows:

"13.5 Distribution allocation: In the case of a distribution under any of articles 13.2 to 13.4 above, such amount shall be allocated equally between all shares in issue in the Company."

(D) Amendment of article 14 by amending article 14.3 as follows:

"14.3 Surplus allocation: In the case of a distribution of liquidation surplus under article 14.2 above, such amount (the "Surplus") shall be allocated so that the amount is allocated equally between all shares in issue in the Company."

(E) Amendment of article 7 to read as follows:

" **Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

The sole manager or as the case may be the board of managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of incorporation to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or as the case may be the board of managers. Vis-à-vis third parties the sole manager or as the case may be the board of managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the articles of incorporation to the general meeting or as may be provided herein.

The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the signature of anyone of the managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager if there is only one manager, by the board of managers or any one of the managers."

Thereafter the following resolutions was passed:

First resolution

The sole shareholder of the Company resolved to change the name of the Company into "DH ProjectCo 3 S.à r.l." and to amend article 1 of the articles of association of the Company in consequence to read as follows:

" **Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "DH ProjectCo 3 S.à r.l." (the "Company") formed and exists among the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation."

Second resolution

The sole shareholder resolves to re-classify all shares in existence in the Company into ordinary shares with equal rights and to amend article 5 as set forth in the agenda.

Third resolution

The sole shareholder resolved to amend article 13 as set forth in the agenda.

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to amend article 14 as set forth in the agenda.

Fifth resolution

The sole shareholder resolved to amend article 7 as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suite la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu DHC Luxembourg V S. à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 123 613 représentée par Maître Toinon Hoss, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée 17 juillet 2008, le seul associé détenant toutes les onze mille trois cent quarante (11.340) Parts Sociales de Classe A et les mille deux cent soixante (1.260) Parts Sociales de Classe B émises par DMJ S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée le 23 avril 2007 par acte passé par devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante a déclaré et a requis le notaire de constater ce qui suit:

(A) L'associé unique détient toutes les parts sociales émises par la Société de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(B) Le point sur lequel une résolution doit être passée est le suivant:

(A) Modification de la dénomination de la Société en «DH ProjectCo 3 S.à r.l.» et modification conséquent de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

(B) Reclassification de toutes les parts sociales en parts sociales ordinaires sans classes de sorte que le capital social émis de douze mille six cent Euro (€ 12.600) soit représenté par douze mille six cent (12.600) parts sociales avec une valeur nominale d'un Euro (€ 1) chacune, modification conséquent de l'article 5 qui aura la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille six cents Euro (€ 12.600) divisé en douze mille six cents (12.600) Parts Sociales, avec une valeur nominale d'un Euro (€ 1) chacune.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts. Toute prime d'émission disponible sera distribuable.»

(C) Modification de l'article 13 par modification de l'article 13.5 comme suit:

«13.5 Allocation de distribution. En cas d'une distribution en vertu des articles 13.2 à 13.4 ci-dessus, ce montant devra être alloué de façon égale entre toutes les parts sociales émises par la Société.»

(D) Modification de l'article 14 par modification de l'article 14.3 comme suit:

«14.3 Allocation de boni de liquidation: En cas d'une distribution d'un boni de liquidation en vertu de l'article 14.2 ci-dessus, ce montant (le «Surplus») va être attribué de façon égale entre toutes les parts sociales émises par la Société.»

(E) Modification de l'article 7 qui aura la teneur suivante:

« **Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Le gérant unique, ou, le cas échéant, le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour conduire les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition et d'administration qui entrent dans les objets de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Vis-à-vis de tierces parties, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et toutes opérations relatives à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale ou conformément aux dispositions des présents statuts.

Les gérants sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à

ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut, accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature de chacun des gérants. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute (s) personne (s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués, par le gérant unique, s'il n'y a qu'un seul gérant, par le conseil de gérance ou par chacun des gérants.»

Ensuite, les résolutions suivantes ont été passées:

Première résolution

L'associé unique de la Société a décidé de modifier la dénomination de la Société en «DH ProjectCo 3 S.à r.l.» et de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société en conséquence comme suit:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est formé par les comparants et toutes personnes qui deviendront par la suite associés une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «DH ProjectCo 3 S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.»

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé de reclassifier toutes les parts sociales existantes de la Société en parts sociales ordinaires ayant les mêmes droits et de modifier l'article 5 tel que prévu dans l'ordre du jour.

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 13 tel que prévu dans l'ordre du jour.

Quatrième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 14 tel que prévu dans l'ordre du jour.

Cinquième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 17 tel que prévu dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant sur l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présents.

Après lecture des présentes, la comparante a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008, Relation: LAC/2008/31314. — Reçu deux euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008110979/242/191.

(080128857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Luxembourg Trading Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 130.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008110732/202/12.

(080127926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

GSCP Sigma (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.512.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008110733/212/12.

(080128262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

NGPMR Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 133.653.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008110734/212/12.

(080128256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Fortis Private Real Estate Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.297.

Constituée par-devant Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 octobre 2005, acte publié au Mémorial C n° 200 du 28 janvier 2006. Les statuts ont été modifiés par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 12 janvier 2007, acte publié au Mémorial C n° 1510 du 20 juillet 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fortis Private Real Estate Services S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008110961/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10467. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Goldman Sachs Developing Markets Real Estate SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 133.415.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008110735/212/12.

(080128265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

DH French Light Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.075.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 20 août 2008.

Pour la société

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2008110736/2724/13.

(080128100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 140.044.

In the year two thousand and eight, on the twenty fourth of July.

Before Us, Maître, Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"iii European Property Soparfi 1 S.à r.l.", a company incorporated as société à responsabilité limitée under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.138.586, being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l.", a company incorporated as société à responsabilité limitée under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.140.044 (the "Company")

Hereby represented by Mrs Flora Gibert, residing in L-1450 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 23 July 2008.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed with it with the registration authorities.

The appearing party, representing the whole corporate capital, has requested the undersigned notary to enact the following resolution of the Sole Shareholder:

Sole resolution

The Sole Shareholder DECIDES to fund the Company of

(i) an amount of Euro representing the amount of 1.620.000,- CHF, payable in CHF as an increase of own funds (fonds propres) and to allocate such funding to an available reserve account of the Company;

(ii) an amount of Euro representing the amount 11.630.000,- CHF, payable in CHF as an increase of own funds (fonds propres) of the Company and to allocate such funding to an available reserve account of the Company.

For registration purposes, the total amount of funds so contributed is valued at EUR 8,179,012.35 (eight million one hundred and seventy nine thousand and twelve Euro and thirty five Cents).

106349

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately forty four thousand Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée,

Ont comparu:

"iii European Property Soparfi 1 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.138.586, étant l'associé unique de la Société ("Associé Unique") de "iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.140044 (la "Société")

Dûment représentée par Mme Flora Gibert, demeurant professionnellement à L-1450 Luxembourg en vertu d'une procuration en date du 23 juillet 2008,

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La Partie Comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné d'acter la résolution d'Associé Unique suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique DÉCIDE de réaliser les augmentations de fonds propres suivantes (les "Augmentation de Fonds Propres"):

(iii) Une Augmentation de Fonds Propres d'un montant en Euro représentant la somme de 1.620.000,- CHF, payable en CHF, à transférer sur un compte réserve disponible de la Société;

(iv) Une Augmentation de capital d'un montant en Euro représentant la somme de 11.630.000,- CHF, payable en CHF, à transférer sur un compte réserve disponible de la Société.

Aux fins de l'enregistrement, le montant total des fonds ainsi apportés est évalué à EUR 8,179,012.35 (huit millions et cent soixante dix neuf mille douze Euros et trente cinq centimes).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ quarante quatre mille Euro.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom état civil et résidence, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008, Relation LAC/2008/31215. — Reçu quarante mille sept cent onze euros soixante et un cents (40711,61€).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008110985/211/83.

(080128543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

DHCRE II HoldCo II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.167.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 20 août 2008.

Pour la société

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2008110737/2724/13.

(080128115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 135.253.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008110738/220/12.

(080128028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

La Surveillance Luxembourgeoise S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 55.320.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue de façon extraordinaire en date du 10 avril 2008*

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Pierre HOFFMANN, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, de sa fonction d'Administrateur au sein de la société.

L'Assemblée décide de nommer, en remplacement de l'Administrateur sortant, Monsieur Christophe BLONDEAU, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra en 2014.

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de Monsieur Romain THILLENS et Monsieur Dominique RANSQUIN, administrateurs en fonction, demeurant tous deux professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Monsieur Philippe RICHELLE, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg en tant que Commissaire aux comptes de la société jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour La Surveillance Luxembourgeoise S.A.

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008111574/565/29.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03505. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Ascenseurs Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3390 Peppange, 64, route de Crauthem.
R.C.S. Luxembourg B 88.234.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008110739/220/12.

(080128210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 135.254.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008110740/220/12.

(080128200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

SWIP Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 104.119.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008110741/220/12.

(080128146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

BPB Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 62.518.

In the year two thousand and eight, on the tenth of the month of July.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of BPB LUXEMBOURG S.A., a joint stock company having its registered office at 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 62.518, incorporated pursuant to a deed of Maître Alphonse Lentz, then notary in Remich (Grand-Duchy of Luxembourg) on December 30, 1997, published in the Mémorial C n° 240 of April 14, 1998, and whose bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of May 12, 2003, published in the Mémorial C n° 651 of June 16, 2003.

The meeting is chaired by Mr. Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as and the meeting elected as scrutineer Régis Galiotto, employee, with professional address at Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares, as well as the bondholders, present or represented and the number of their bonds are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently fixed at four hundred eighty-five million two hundred forty-four thousand two hundred fifty Euro (€ 485,244,250.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of the registered office of the Company from its present address to 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

2. Subsequent amendment of article 2, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 2. First paragraph.** The registered office is established in Bascharage."

3. Change of the Company's duration to an unlimited period.

4. Subsequent amendment of article 3 of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 3.** The Company is established for an unlimited period."

5. Change of the Company's financial year-end date to the thirty-first of December of each year, the accounting year which commenced on the twenty-ninth of September 2007 closing exceptionally on the thirty-first of December 2007.

6. Subsequent amendment of article 18 of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 18. First paragraph.** The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year."

7. Change of the date of the annual general meeting.

8. Subsequent amendment of article 15, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 15. First paragraph.** The annual general meeting will be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at the place specified in the convening notice on the thirtieth of the month of April at 11.00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day."

IV. After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to transfer the registered office of the Company from its present address 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach to 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

Second resolution

The meeting resolved to amend article 2, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 2. First paragraph.** The registered office is established in Bascharage."

Third resolution

The meeting resolved to change the duration of the Company to an unlimited period.

Fourth resolution

The meeting resolved to amend article 3 of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 3.** The Company is established for an unlimited period."

Fifth resolution

The meeting resolved to change the Company's financial year-end date to the thirty-first of December of each year, the accounting year which commenced on the twenty-ninth of September 2007 closing exceptionally on the thirty-first of December 2007.

Sixth resolution

The meeting resolved to amend article 18 of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 18. First paragraph.** The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year."

Seventh resolution

The meeting resolved to change the date of the annual general meeting to the thirtieth of the month of April at 11.00 a.m.

Eighth resolution

The meeting resolved to amend article 15, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

" **Art. 15. First paragraph.** The annual general meeting will be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at the place specified in the convening notice on the thirtieth of the month of April at 11.00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company are estimated at one thousand five hundred Euro (€ 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille huit, le dix du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BPB LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.518, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, alors notaire à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 décembre 1997, publié au Mémorial C n ° 240 du 14 avril 1998, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné le 12 mai 2003, publié au Mémorial C n ° 651 du 16 juin 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff L-1736 Sennigerberg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, ainsi que les obligataires, présents ou représentés et le nombre d'obligations qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que la totalité des actions ainsi que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à quatre cent quatre-vingt cinq millions deux cent quarante-quatre mille huit cent cinquante Euro (€ 485.244.250.-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1 Transfert du siège social de la société de son adresse actuelle au 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

2. Modification subséquente de l'article 2, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Bascharage."

3. Changement de la durée de la Société à une période illimitée.

4. Modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée."

5. Changement de la date de clôture de l'année sociale au trente et un décembre de chaque année, l'année sociale ayant commencé le vingt-neuf septembre 2007 clôturant exceptionnellement au trente et un décembre 2007.

6. Modification subséquente de l'article 18, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 18. Premier alinéa.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année."

7. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle.

8. Modification subséquente de l'article 15, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 15. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le trente du mois d'avril à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant."

IV. L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Bascharage."

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la durée de la Société à une période illimitée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée."

Cinquième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'année sociale au trente et un décembre de chaque année, l'année sociale ayant commencé le vingt-neuf septembre 2007 clôturant exceptionnellement au trente et un décembre 2007.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 18, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 18. Premier alinéa.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année."

Septième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle au trente du mois d'avril à 11.00 heures.

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 15, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 15. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le trente du mois d'avril à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (€ 1.500.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. FERRES; R. GALIOTTO; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2008, Relation LAC/2008/29162. — Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

106355

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008111117/211/180.

(080128601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008110742/220/13.

(080128181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

AI Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 140.619.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008110743/239/12.

(080127876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.328.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la Société, tenue en date du 14 juillet 2006, que 40.068 parts sociales de la Société, détenues par la Société elle-même, ont été annulées. Il s'agit des parts sociales suivantes:

- 2.641 parts sociales de classe M-2
- 29.644 parts sociales de classe U-2
- 1 part sociale de classe H-1
- 5 parts sociales de classe F-1
- 449 parts sociales de classe E-1
- 494 parts sociales de classe Q-2
- 3 parts sociales de classe T-2
- 916 parts sociales de classe P-2
- 30 parts sociales de classe Z-2
- 23 parts sociales de classe S-2
- 312 parts sociales de classe R-2
- 5.550 parts sociales de classe D-2

Pour extrait sincère et conforme
Lone Star Capital Investments S.à r.l
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008111575/5499/29.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10355. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Spotify Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008110744/239/12.

(080127870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**Plymouth HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. T5 S.à r.l.).**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 134.844.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2008110745/239/13.

(080127856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Reluxco International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.202.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires
tenue extraordinairement en date du 16 juin 2008*

1. Monsieur Johannes Cornelis VAN HAAREN a démissionné de son mandat d'administrateur B.
2. Monsieur Maarten Cornelis MICHALIDES a démissionné de son mandat d'administrateur B.
3. Madame Magdalena Cornelia DE VRIES a démissionné de son mandat d'administrateur B.
4. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de son mandat d'administrateur A.
5. Monsieur Hendrik TEUNISSEN, administrateur de sociétés, né à Ede (Pays-Bas), le 16 novembre 1969, demeurant à F-92200 Neuilly sur Seine (France), 9, rue Angélique Verien, a été nommé comme administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
6. Monsieur Roberto MENCHES, administrateur de sociétés, né à Madrid (Espagne), le 7 novembre 1960, demeurant à 28760 Madrid (Espagne), 31 3D, Sector Literatos, Tres Cantos a été nommé comme administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
7. Monsieur Sinan SAR, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte (Luxembourg), a été nommé comme administrateur A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour RELUXCO INTERNATIONAL S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008111591/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07692. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Acheron Portfolio Corporation (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 129.880.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2008110746/239/12.

(080127850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**Euro Shipping Line S.A., Société Anonyme,
(anc. La Mairaine Holding S.A.).**

Siège social: L-6778 Grevenmacher, 18, Schaffmill.

R.C.S. Luxembourg B 54.009.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 août 2008.

Henri BECK
Notaire

Référence de publication: 2008110748/201/13.

(080128012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Saddlers International Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.559.

Extrait des résolutions

prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg et Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de la société ELPERS & Co Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg de son mandat de commissaire aux comptes.

- L'Assemblée nomme en remplacement la Fiduciaire Patrick Sganzerla Sàrl, ayant son siège social à 17, rue des Jardiniers à L-1835 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008111605/5387/29.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10448. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080129064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Cofir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 85.720.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 août 2008.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008110749/201/12.

(080128257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**LBBW Luxembourg S.A., Société Anonyme,
(anc. LRI Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 15.585.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 août 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008110750/202/13.

(080127887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

EuroInfra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 95.383.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 8 août 2008 que:

(i) le siège social de la Société a été transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg avec effet au 8 août 2008;

(ii) Monsieur Roeland P. Pels et Monsieur Frank Walenta, agissant en qualité d'administrateurs de classe A de la Société ont démissionné avec effet au 4 juillet 2008;

(iii) Mademoiselle Céline Pignon, née le 27 mars 1977 à Metz (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg et Monsieur Patrice Gallasin, né le 9 décembre 1970 à Villers-Semeuse (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg ont été nommés administrateurs de classe A de la Société avec effet au 4 juillet 2008 et ce pour une durée déterminée qui expirera à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en relation avec l'année sociale se terminant en 2008;

(iv) Galina Incorporated agissant en qualité de commissaire aux comptes de la Société a démissionné avec effet au 4 juillet 2008; et

(v) Certifica Luxembourg, avec adresse au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.770 a été nommée commissaire aux comptes de la Société avec effet au 4 juillet 2008 et ce pour une durée déterminée qui expirera à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en relation avec l'année sociale se terminant en 2008.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008111657/2460/29.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11267. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080129251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Essedue Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 129.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008110754/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09601. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Son Vida S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 42.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008110755/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09605. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Haladin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.280.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2008

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg et Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de la société ELPERS & Co Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg de son mandat de commissaire aux comptes.

- L'Assemblée nomme en remplacement la Fiduciaire Patrick Sganzerla Sàrl, ayant son siège social à 17, rue des Jardiniers à L-1835 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008111595/5387/28.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10421. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Hemingway & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 61.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008110756/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08510. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

FFF Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008110757/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08515. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**HWL Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HWL Finance S.A.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 114.959.

In the year two thousand and eight, on the tenth of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "HWL Finance S.A.", a "société anonyme" (joint stock company), having its registered office at 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, incorporated by deed dated on February 14, 2006, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1065, page 51081, on June 1, 2006 registered with the Luxembourg Trade Register Section B under number 114.959.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Change of the legal form of the company, in order to transform it from joint stock Company ("société anonyme - S.A.) into a private limited liability Company ("société à responsabilité limitée - S.à r.l.)
- 2) Change of the name of the company into "HWL Finance S.à r.l."
- 3) Discharge to the directors of the S.A. Company.
- 4) Discharge to the statutory auditor of the S.A. Company.
- 5) Appointment of the managers
- 6) Share capital of the S.à r.l.
- 7) Full restatement of the articles of association in order to adapt them to the new form of the company without change of its essential characteristics and to reflect the resolutions to be taken about eventual particular clauses.
- 8) Miscellaneous

After approval of the foregoing, the meeting passed the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to change the legal form of the company, in order to transform it from a stock corporation ("société anonyme" - S.A.) into a private limited liability company ("société à responsabilité limitée" - S.à r.l.) and to restate completely the articles of association in order to adapt them to the new form of the company, without amendment to its essential elements, like its purposes.

Second resolution

The meeting resolved to change the name of the company into "HWL Finance S.à r.l."

Third resolution

The meeting resolved to give full discharge to the directors of the S.A. until today for the accomplishment of their mandate.

Fourth resolution

The meeting resolved to give full discharge to the statutory auditor of the S.A. until today for the accomplishment of his mandate.

Fifth resolution

The meeting appoints as Managers for an undetermined period:

- Mrs Susan Mo Fong Chow Woo, with the professional address at 9A Po Garden, 9 Brewin Path, Mid-Levels, Hong Kong
- Mr Frank John Sixt, with the professional address at Flat G/B, Knightsbridge Court, No.28 Barker Road, The Peak, Hong Kong
- Mr Richard Waichi Chan, with professional address at 41, rue Siggy vu Letzerburg, Apartment 14, L-1933 Luxembourg-Limpertsberg
- Mr Edmond Wai Leung Ho, with the professional address at 66, Rodney Court, W9 1TJ London, United Kingdom.
- Mr Robin Cheng Khoong Sng, with the professional address at Blk 5000D, # 12-14 Marine Parade Road, 449287 Singapore

Sixth resolution

The meeting resolved to keep the same amount for the share capital of the Company and the 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares of the S.A. are replaced by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares of the S.à r.l. and allotted in the same way as previously:

Shareholders	S.A. shares	S.à r.l. shares
1.- Hutchison International Ltd	24,799 shares	24,799 shares
2.- Colonial Nominees Limited	1 share	1 share
Total:	24,800 shares	24,800 shares

All powers are conferred to the Board of Directors in order to implement the exchange of shares.

Seventh resolution

The Meeting resolved to restate the articles of association in order to adapt them to the new form of the company without change of its essential characteristics and to reflect the resolutions to be taken about eventual particular clauses.

By laws

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is "HWL Finance S.à r.l."

Art. 3. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; the Company may issue fixed or variable interest or equity linked securities or any other form of financial instruments; the Company may grant to enterprises in which the Company has an interest, or to enterprises which belong to the same group of enterprises as the Company, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 31,000 (thirty one thousand euros), represented by 24,800 (twenty four thousand eight hundred) shares of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all the managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or teletypes, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or teletypes.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year one-twentieth of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one-tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article one shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, dix avril.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "HWL Finance S.A.", ayant son siège social à 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 14 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1065, page 51081, le 1^{er} juin 2006 et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 114.959.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 24,800 (vingt quatre mille huit cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la forme juridique de la société, pour la transformer de société anonyme (S.A.) en société à responsabilité limitée (S.à r.l.).

2.- Modification de la dénomination sociale de la société en "HWL Finance S.à r.l.).

3.- Décharge aux administrateurs de la société anonyme.

4.- Décharge au commissaire aux comptes de la société anonyme.

5.- Nomination des gérants de la société à responsabilité limitée.

6.- Capital de la S.à r.l.

7.- Refonte complète des statuts de manière à les adapter à la nouvelle forme juridique de la société sans en modifier les caractéristiques essentielles et pour refléter les décisions à prendre au sujet d'éventuelles clauses particulières.

8.-Autres points.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée a décidé de changer la forme juridique de la société, pour la transformer de société anonyme (S.A.) en société à responsabilité limitée (S.à r.l.) et de procéder à une refonte complète des statuts, de sorte à les adapter à la nouvelle forme de la société, sans en modifier les éléments essentiels.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale de la société en "HWL Finance S.à r.l.).

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de donner entière décharge aux administrateurs de la société anonyme pour l'accomplissement de son mandat à la date de ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de donner entière décharge au commissaire aux comptes de la société anonyme pour l'accomplissement de son mandat à la date de ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de nommer gérants de la société à responsabilité pour une durée indéterminée

- Mme Susan Mo Fong Chow Woo, avec adresse professionnelle au 9A Po Garden, 9 Brewin Path, Mid-Levels, Hong Kong
- Mr Frank John Sixt, avec adresse professionnelle au Flat G/B, Knightsbridge Court, No.28 Barker Road, The Peak, Hong Kong
- Mr Richard Waichi Chan, avec adresse professionnelle au 41, rue Siggy vu Letzerburg, Apartment 14, L-1933 Luxembourg-Limpertsberg
- Mr Edmond Wai Leung Ho, avec adresse professionnelle au 66, Rodney Court, W9 1TJ London, United Kingdom.
- Mr Robin Cheng Khoong Sng, avec adresse professionnelle au Blk 5000D, # 12-14 Marine Parade Road, 449287 Singapore

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de conserver le même montant pour le capital social et que les 24,800 actions de la S.A soient remplacées par 24,800 parts sociales de la S.à r.l., réparties de la même façon que précédemment:

Associés	Actions S.A.	Parts S.à r.l.
1.- Hutchison International Ltd	24,799 actions	24,799 parts
2.- Colonial Nominees Limited	<u>1 action</u>	<u>1 part</u>
Total:	24,799 actions	24,799 parts

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux à l'échange des actions contre des parts sociales.

Septième résolution

L'assemblée a décidé de procéder à une refonte totale des statuts pour refléter les résolutions prises ci-avant et pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la société, leur donnant la teneur suivante:

Dénomination - siège - objet - durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera "HWL Finance S.à r.l."

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation

complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 31,000,- (trente et un milles euros), représenté par 24,800 (vingt -quatre milles huit cent) parts sociales de EUR 1.25 (un euro et vingt-cinq cents) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, un vingtième pour cent du bénéfice net sera affecté à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 16 avril 2008. LAC/2008/15617. — Reçu douze euros (12 euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008110413/211/393.

(080128123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Emmegi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 68.271.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008110758/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08521. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

GLH Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.178.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, au 4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008110763/1285/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10201. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

Grand Ocean S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 103.980.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société est transféré du 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, au 4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008110762/1285/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10202. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.
